

Communiqués



Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale du CALQ, **Serge Simard**, député de Dubuc et adjoint parlementaire du premier ministre pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, et **Jonathan Tremblay**, président de la Commission des arts et de la culture de Saguenay, ont annoncé un investissement de 226 000 \$ dans le cadre d'une entente de partenariat d'un an pour favoriser l'affirmation des arts et de la culture et son apport au développement économique et social du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Photo : courtoisie Ville de Saguenay

Un investissement de 226 000 \$ pour l'essor artistique du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Saguenay, le 10 décembre 2015. – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Ville de Saguenay, le Conseil des arts de Saguenay (CAS) et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) annoncent la signature d'une entente de partenariat d'un an pour favoriser l'affirmation des arts et de la culture et son apport au développement économique et social du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les partenaires investissent ensemble un montant total de 225 980 \$ pour l'exercice financier actuel 2015-2016. Les artistes et les organismes professionnels peuvent compter sur la disponibilité de ce fonds pour la réalisation de projets liés aux communautés saguenéenne et jeannoise.

Selon les termes de cette entente, le CALQ investit 62 500 \$; la Ville de Saguenay, 38 480 \$; le MCC, 15 000 \$; et le CAS, 10 000 \$. À ces contributions s'ajoute une somme de 100 000 \$ provenant du Fonds de développement régional. Par ailleurs, Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean (CSLSJ) offre des services-conseils aux demandeurs en plus de collaborer à la promotion du programme.

"C'est un plaisir toujours renouvelé de voir à quel point nous croyons, partout au Québec, à l'importance d'une culture forte dans nos régions. Les projets d'artistes et les initiatives structurantes d'organismes professionnels qui verront le jour grâce à cette entente participeront indéniablement au dynamisme légendaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Concrètement, ces investissements encourageront des pratiques culturelles innovatrices", a déclaré madame **Hélène David**, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française.

"Je félicite la Ville de Saguenay et ses partenaires pour la signature de cette entente. Je salue cette initiative qui assure le soutien, la représentation et le développement du milieu culturel de la région, et ce, au bénéfice des artistes et de toute la population. Les différents projets qui seront réalisés se traduiront également en retombées économiques et sociales pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean", a indiqué monsieur **Serge Simard**, député de Dubuc et adjoint parlementaire du premier ministre pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

"Le développement des arts et des lettres sur tout le territoire du Québec est l'une des priorités du CALQ. Avec la collaboration de partenaires engagés qui ont à coeur l'épanouissement de leur région, le CALQ est très fier d'appuyer les artistes et les écrivains du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ainsi d'encourager la vitalité culturelle de ce dynamique coin de pays", a mentionné madame **Anne-Marie Jean**, présidente-directrice générale du CALQ.

Quant au maire de Saguenay, monsieur **Jean Tremblay**, il a profité de l'occasion pour souligner l'importance de la vie culturelle et artistique à Saguenay en rappelant que "notre région a vu naître de grandes femmes et de grands hommes qui ont fait et feront rayonner notre dynamisme et nos valeurs. Saguenay est fière de s'associer au développement et à la valorisation de notre richesse identitaire laquelle passe, entre autres, par les arts, la culture et le patrimoine."

L'Entente vise à augmenter le rayonnement des arts et de la culture dans une perspective de développement économique et d'occupation dynamique du territoire. Elle se concrétise par la mise en oeuvre du Programme pour les arts et les lettres du Saguenay–Lac-Saint-Jean, qui comporte trois volets :

Volet 1 – [Soutien aux projets des artistes et des écrivains professionnels](#)

Volet 2 – [Soutien aux projets des organismes professionnels du domaine des arts et des lettres](#)

Volet 3 – [Soutien aux projets des organismes professionnels du domaine de la culture](#)

Inscription

La date limite d'inscription pour l'ensemble des volets est le **6 janvier 2016**.

Les détails concernant les volets 1 et 2 du programme ainsi que les formulaires d'inscription afférents sont disponibles sur le [site Web du CALQ](#).

Les détails relatifs au volet 3 sont disponibles sur le [site Web de la Ville de Saguenay](#).

- 30 -

Sources

Philip Proulx
Attaché de presse
Cabinet de la ministre
de la Culture et des Communications
et ministre responsable de la Protection
et de la Promotion de la langue française
418 380-2310

Janick Gagné
Conseillère politique
Bureau de circonscription du député de Dubuc
418-544-8106

Christian O'Leary
Directeur des communications
et de la promotion des arts et des lettres
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800-608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

Information :

Anne-Sophie Lacroix
Responsable des relations avec les
médias
Ministère de la Culture et des
Communications
418 380-2363, poste 7239

[← Retour à la page d'accueil](#)



Québec

© Gouvernement du Québec, 2015